Ski Club Olympique de la Belle Étoile
2 rue Pargoud
73200 ALBERTVILLE
Tél : 04.79.32.61.85
http://scobe.albertville.free.fr

Affiliation à la F.F.S. N° 13041
Siren N° 77647999000017

DEVENEZ PARTENAIRE DU SKI CLUB OLYMPIQUE BELLE ETOILE D'ALBERTVILLE

Le Ski Club Olympique Belle Etoile d'Albertville compte **350 licenciés** répartis dans trois sections, compétition, loisir et fond. Il est l'acteur essentiel pour la promotion du ski sur le bassin albertvillois.
La compétence des entraîneurs et moniteurs fédéraux contribue à la réussite de notre sport et pérennise un ski club actif dans une ambiance conviviale et sportive.

Petit parmi les grands, nous sommes un club citadin en concurrence avec les clubs de stations. Nous avons à cœur de **représenter dignement notre statut sur la Savoie mais aussi dans toute la France**. Depuis sa création, nous formons des jeunes à la compétition mais aussi aux métiers de la montagne. L'ère moderne de notre sport, nous impose de recruter un entraîneur professionnel afin d'**offrir à nos jeunes toutes les chances d'atteindre leur objectifs.**

Notre projet sportif est ambitieux mais réaliste, c'est pourquoi :
En devenant partenaire de notre club, nous vous proposons de participer à l'augmentation du budget annuel.

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

A/ **En achetant un encart publicitaire sur notre minibus** (reproduction identique de votre logo, effectuée, à nos frais par un professionnel du graphisme). Ce bus apparaît dans toutes les stations de France grâce aux déplacements d'été, d'automne et d'hiver, sur les courses et entraînement des jeunes. Il véhiculera ainsi, régulièrement, l'image de votre commerce ou entreprise.
B/ **En achetant un encart publicitaire sur nos tenues et dossards** portées par nos licenciés.
C/ **En plus, un affichage de votre logo apparaîtra sur notre site internet et blog,sur les événements organisés par le club**

COUT DES ENCARTS PUBLICITAIRES

ENCARTS SUR LE MINIBUS	ENCARTS SUR LES TENUES
Durée du Contrat sur 3 ans	**Tenues - dossards Contrat sur 3 ans**
Côtés : entre 300€/an et 600€/an	**Minimum 900 €/an**
Une porte arrière : 700€/an	

Une remise de 20% sera réalisée pour un contrat d'ensemble (minibus + tenues)

QUELLES RETOMBÉES POUR VOTRE ENTREPRISE PARTENAIRE ?

- Assurer un retour d'image de générosité et de dynamisme de votre entreprise en soutenant nos jeunes,
- Afficher votre nom et le faire entendre aux clients potentiels,
- Participer à la dynamique du ski-club et aider directement à son développement,
- Investir une somme en partie récupérable dans votre bilan de fin d'année sous forme de frais de sponsoring dans les frais généraux. (Renseignez-vous !)
- Encourager nos efforts pour permettre aux jeunes de bénéficier d'une association sportive abordable et bien structurée en participant à la rémunération de notre entraîneur professionnel.
- Un outil de communication interne dans une action de partenariat avec un club citadin qui défie les clubs de stations sur les mêmes terrains
- Parutions d'articles sur les résultats et animations dans les journaux locaux.
- Supports pub à l'effigie de votre société,

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :
Le Ski Club Olympique de la Belle Étoile 2 rue Pargoud à 73200 ALBERTVILLE et représenté par son président, M. Bruno ROCHAIX.

Et
L'entreprise _____et représentée par _____

Objet du contrat : l'entreprise apporte son soutien au Ski Club Olympique de la Belle Étoile afin de l'aider dans ses projets éducatifs et sportifs.

Acte de partenariat :

☐ Fourniture de matériel ou de lots
☐ Fourniture de prestations (imprimerie, publicité, etc....)
☐ Participation financière sous la forme de subvention

Montant et durée :
L'entreprise mettra à la disposition du Ski Club Olympique de la Belle Étoile une somme s'élevant (montant en chiffres et en lettres) :_____ € soit _____ euros par année sur une durée de _____ ans conformément à l'objet du présent contrat précisé ci-dessus.

L'échéancier :
Le versement s'effectuera en date du _____ de chaque année (si plusieurs années).

Le Ski Club Olympique de la Belle Étoile émettra un reçu fiscal ou facture publicitaire pour les entreprises au titre du présent don.

Contrepartie du partenariat

Diffusion de l'image de l'entreprise sur les supports de communication du club :
☐ Emplacements sur le minibus du club
☐ Emplacements sur les tenues du club (tenues + dossards)
☐ Affichage ou représentation de l'entreprise lors des manifestations et compétitions organisées par le club,
☐ Présence du logo de l'entreprise sur notre site internet ou page blog.
☐ Autre à préciser : _____

En cas de volonté de résilier la présente convention, la partie concernée devra adresser un courrier au plus tard le 30 juin de chaque année.

Fait à Albertville, le _____

Pour le Ski Club Olympique de la Belle Étoile

Pour l'entreprise